

Aux parents de nos élèves

Bure, le 28 novembre 2011

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

La fin du premier trimestre approche. Nous serons bientôt en examens. Par ce courrier, nous vous invitons à la deuxième rencontre parents-équipe éducative du

vendredi 23 décembre 2011 de 15 h à 18 h.

Comme lors de la première, il vous sera possible de rencontrer les professeurs de vos enfants. Mme Marie Henrotin, psychologue du Centre P.M.S. de Marche-en-Famenne, et moi-même serons également présents. Nous vous rencontrerons avec plaisir.

Nous souhaitons également vous informer du calendrier et des modalités d'organisation de la session de Noël et vous donner déjà quelques informations relatives au deuxième trimestre.

1 Calendrier de la session de Noël

- **Vendredi 9 décembre 2011 (élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e)** : premier jour de la session d'examens (fin des cours le jeudi 8 à 12 h).
- **Mercredi 14 décembre 2011 (élèves de 1^{er} et 2^e)** : premier jour de la session d'examens (fin des cours le mardi 13 à 12 h).
- **Mardi 20 décembre 2011 (tous)** : dernier jour de la session d'examens.
- **Mercredi 21 et jeudi 22 décembre 2011** : conseils de classe, évaluation du travail réalisé durant le trimestre, analyse de la situation de chacun et rédaction des bulletins. Tous les élèves seront libres durant ces deux jours.
- **Vendredi 23 décembre 2011 de 8 h 30 à 14 h** : pour tous les élèves, remise des bulletins et activités de Noël.
- **Vendredi 23 décembre 2011 de 15 h à 18 h** : deuxième rencontre parents-équipe éducative.

2 Organisation

Conformément à l'horaire remis aux élèves et dont vous trouverez une copie en annexe, les **examens écrits** ont toujours lieu le matin et durent de 2 à 4 heures. L'élève

peut passer à domicile le temps qui les précède ou les suit. Tous les élèves restent obligatoirement dans le local d'examen pendant tout le temps prévu.

En ce qui concerne les **examens oraux**, l'élève est informé avant la session de l'heure approximative de son passage. S'il ne rentre chez lui qu'après l'oral, il attend son tour obligatoirement dans le local d'étude prévu à l'horaire. Un seul élève attend son tour dans le couloir, devant le local d'examen.

À l'exception des jours auxquels des oraux sont organisés, les **après-midi** sont réservés à l'étude. Les élèves peuvent, au choix des parents, étudier à la maison ou à l'école.



Une **étude surveillée** sera organisée au Collège tous les jours de 12 h 45 à 16 h 15. Merci de nous signaler rapidement par une note écrite à remettre au secrétariat si vous souhaitez que votre fille ou fils y reste. À défaut, nous considérerons que vous l'autorisez à rentrer dès que les examens du jour sont terminés.

Merci à chacun de bien noter que, en dehors des heures d'examen, les élèves doivent se trouver dans le local d'étude prévu pendant tout leur temps de présence à l'école.

3 Transports

Les élèves qui n'étudieraient pas au Collège doivent regagner **leur domicile** sans perdre de temps par les moyens de transport habituels. Ces moyens de transport seront attendus en étude. Les parents qui viendraient rechercher un élève durant la journée sont invités à le reprendre devant le Collège. Nous ne permettrons pas aux élèves de quitter l'école pour gagner un lieu de rendez-vous dans le village ou sur le chemin du retour.

Les **TEC** appliqueront l'horaire 'examens' du 8 au 20 décembre. Durant cette période, des services supplémentaires seront assurés le midi sur les trajets scolaires tous les jours de la semaine.

Pour ne pas être débordé par des demandes d'**appels téléphoniques**, le secrétariat n'autorisera en principe aucune communication des élèves vers leur famille. Une lecture attentive de l'horaire devrait permettre à chacun de prévoir l'heure de retour.

4 Fraude

Notre règlement d'ordre intérieur prévoit des mesures sévères pour les élèves pris en flagrant délit de **fraude à un examen** :

« L'élève convaincu de tricherie se voit attribuer une cote nulle pour le travail ou l'épreuve concernée. Les tricheries caractérisées aux examens sont sanctionnées par un renvoi d'un jour. En cas de récidive, la sanction est aggravée. »

Que nul ne prenne le moindre risque à cet égard !

5 Calendrier du deuxième trimestre

Quelques dates importantes :

- Du samedi 24 décembre 2011 au dimanche 8 janvier 2012 – Vacances de Noël.
- Lundi 9 janvier 2012 – Rentrée du 2^e trimestre.
- Lundi 9 janvier 2012 (8 h 30-12 h) – Visite médicale pour les élèves de 4^e A.

- *Vendredi 13 janvier 2012* – Visite des expositions « Pompéi, un art de vivre » au Musée Maillol et « A la découverte d’Alexandre le Grand : la Macédoine antique » au Louvre par les élèves des options latin et grec des classes de 4^e, 5^e et 6^e.
- *Lundi 16 janvier 2012* – Visite médicale pour les élèves de 4^e B.
- *Mercredi 18 janvier 2012 (14 h-17 h)* – Activité dans le cadre de la préparation du voyage à Auschwitz pour les participants à ce voyage.
- *Lundi 23 janvier 2012* – Visite médicale pour les élèves de 4^e C.
- *Vendredi 27 janvier 2012* – Fiches de résultats pour toutes les classes.
- *Dimanche 29 janvier 2012 (14 h, spectacle à 15 h)* – *d’Alzon en Chansons*, spectacle musical.
- *Lundi 30 janvier 2012 (horaire à préciser)* – Théâtre à Marche-en-Famenne pour les élèves des classes de 2^e et 3^e : *Disparus*.
- *Vendredi 3 février 2012 (horaire à préciser)* – Théâtre au Collège pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e : *Ce qui se passe en Écosse*.
- *Mardi 7 février 2012 (horaire à préciser)* – Théâtre à Rochefort pour les élèves des classes de 1^{re} et 2^e : *La légende merveilleuse de Godefroy de Bouillon*.
- *Samedi 11 février 2012 (9 h-12 h)* – Activité dans le cadre de la préparation du voyage à Auschwitz pour les participants à ce voyage.
- *Du mardi 14 au vendredi 17 février 2012* – Accueil par les élèves de 5^e année d’un groupe d’élèves de Zepperen dans le cadre de notre échange linguistique avec le Sint-Aloysiusinstituut.
- *Du samedi 18 au dimanche 26 février 2012* – Congé de Carnaval.
- *Du samedi 18 au jeudi 23 février 2012* – Voyage d’un groupe d’élèves à Auschwitz.
- ***Lundi 27 février 2012* – Début de la période d’inscription en 1^{re} année pour 2012-2013 (sauf évolution du cadre légal).**
- *Mercredi 29 février 2012 (14 h-17 h)* – Activité dans le cadre du suivi du voyage à Auschwitz pour les participants à ce voyage.
- *Jeudi 1^{er} mars 2012 (20 h)* – Présentation d’une exposition sur le voyage à Auschwitz aux parents et aux personnes intéressées.
- *Vendredi 2 mars 2012* – Présentation de l’exposition sur le voyage à Auschwitz aux élèves du Collège.
- *Vendredi 2 mars 2012* – Fiches de résultats pour toutes les classes.
- *Lundi 5 mars 2012 (horaire à préciser)* – Théâtre à Marche-en-Famenne pour les élèves de 1^{re} à la 3^e : *Complicités*.
- *Mercredi 7 mars 2012 (14 h-17 h)* – Activité dans le cadre du suivi du voyage à Auschwitz pour les participants à ce voyage.
- ***Samedi 10 mars 2012 (13 h 30-18 h)* – Après-midi ‘portes ouvertes’.**
- *Mercredi 14 mars 2012* – Journée de sensibilisation aux professions pour les élèves de 6^e.
- *Mercredi 14 mars 2012* – Animation sur le projet personnel pour les élèves de 5^e.
- ***Vendredi 16 mars 2012* – Fin de la période d’inscription en 1^{re} année pour 2012-2013 (sauf évolution du cadre légal). Du 16 au 30 mars, aucune inscription ne pourra être enregistrée. Elles seront à nouveau possibles après le 30 mars, mais plus aucune priorité ne pourra être revendiquée.**

- *Du lundi 26 (16 h 15) au jeudi 29 mars 2012 (18 h)* – Séjour à Zepperen d'un groupe d'élèves de 5^e dans le cadre de notre échange linguistique avec le Sint-Aloysiusinstituut.
- *Vendredi 30 mars 2012* – Bulletin et réunion de parents (16 h 30-19 h).
- *Du samedi 31 mars au dimanche 15 avril 2012 inclus* – Vacances de Pâques.
- *Lundi 16 avril 2012* – Rentrée du 3^e trimestre.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu accorder à ce courrier, souhaite à tous de récolter durant cette session de Noël le juste fruit de son travail de ce trimestre et vous souhaite d'ores et déjà à tous, au nom de l'équipe éducative de notre Collège, une joyeuse fête de Noël et une excellente année 2012.

Benoît Strépenne
Directeur